



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830152100017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GRIMAUD

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	39
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	40
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A10.3 - Opérations liées aux cessions	45
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
A11 - Etat des travaux en régie	48
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	50
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.6 - Etat des engagements reçus	57
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Actions de formation des élus	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	66
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	67
C3.2 - Liste des établissements publics créés	68
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	69
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	70
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	71
C3.6 - Identification des flux croisés	73
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	74
D2 - Arrêté et signatures	75

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 83152	COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER BUDGET COMMUNAL	CA 2020
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	723
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1 122
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 538 728,00	3 184 219,00	1 918,01	724,71

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	4 233,62	619,00
2	Produit des impositions directes/population	3 802,85	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	7 158,49	777,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 971,43	276,00
5	Encours de dette/population	2 214,54	621,00
6	DGF/population	0,00	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	39,98 %	44,30 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	63,75 %	88,70 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27,54 %	35,50 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	30,94 %	80,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 607 793,33	G	5 209 633,11
	Section d'investissement	B	1 774 863,86	H	3 521 638,03

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	228 971,40 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	587 449,43 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	6 970 106,62	= G+H+I+J	8 960 242,54
-----------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	110 592,47	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	110 592,47	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 607 793,33	= G+I+K	5 438 604,51
	Section d'investissement	= B+D+F	2 472 905,76	= H+J+L	3 521 638,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 080 699,09	= G+H+I+J+K+L	8 960 242,54

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 110 592,47	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 136,74	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	977,66	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	74 478,07	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 089 550,00	990 727,26	0,00	0,00	98 822,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 296 800,00	1 223 769,57	0,00	0,00	73 030,43
014	Atténuations de produits	628 000,00	621 715,00	0,00	0,00	6 285,00
65	Autres charges de gestion courante	187 300,00	175 976,94	0,00	0,00	11 323,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 201 650,00	3 012 188,77	0,00	0,00	189 461,23
66	Charges financières	51 630,75	37 634,57	0,00	0,00	13 996,18
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	11 082,79	0,00	0,00	3 917,21
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 268 280,75	3 060 906,13	0,00	0,00	207 374,62
023	Virement à la section d'investissement (2)	217 537,65				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	35 155,00	1 546 887,20			-1 511 732,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		252 692,65	1 546 887,20			-1 294 194,55
TOTAL		3 520 973,40	4 607 793,33	0,00	0,00	-1 086 819,93
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	73 007,56	0,00	0,00	-48 007,56
70	Produits services, domaine et ventes div	60 000,00	41 515,10	0,00	0,00	18 484,90
73	Impôts et taxes	2 880 000,00	3 127 386,33	0,00	0,00	-247 386,33
74	Dotations et participations	182 002,00	226 647,12	0,00	0,00	-44 645,12
75	Autres produits de gestion courante	145 000,00	157 928,33	0,00	0,00	-12 928,33
Total des recettes de gestion courante		3 292 002,00	3 626 484,44	0,00	0,00	-334 482,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 549 101,47	0,00	0,00	-1 549 101,47
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 292 002,00	5 175 585,91	0,00	0,00	-1 883 583,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	34 047,20			-34 047,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	34 047,20			-34 047,20
TOTAL		3 292 002,00	5 209 633,11	0,00	0,00	-1 917 631,11
Pour information		(3) 228 971,40				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	185 119,52	43 244,20	35 136,74	106 738,58
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	487 933,99	457 438,90	977,66	29 517,43
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 208 064,56	924 663,97	74 478,07	208 922,52
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 881 118,07	1 425 347,07	110 592,47	345 178,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	238 403,07	238 403,07	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	238 403,07	238 403,07	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 119 521,14	1 663 750,14	110 592,47	345 178,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	34 047,20		-34 047,20
041	Opérations patrimoniales (1)	77 066,52	77 066,52		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 066,52	111 113,72		-34 047,20
	TOTAL	2 196 587,66	1 774 863,86	110 592,47	311 131,33
	Pour information	(2) 587 449,43			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	542 000,00	452 147,02	0,00	89 852,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	55 119,12	0,00	0,00	55 119,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	597 119,12	452 147,02	0,00	144 972,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	490 000,00	78 078,49	0,00	411 921,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 367 158,80	1 367 158,80	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	300,00	0,00	-300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 857 158,80	1 445 537,29	0,00	411 621,51
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 454 277,92	1 897 684,31	0,00	556 593,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	217 537,65			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	35 155,00	1 546 887,20		-1 511 732,20
041	Opérations patrimoniales (1)	77 066,52	77 066,52		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	329 759,17	1 623 953,72		-1 294 194,55
	TOTAL	2 784 037,09	3 521 638,03	0,00	-737 600,94

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

CA - 2020
Affiché le 13/04/2021

Berger
Levrault

ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	990 727,26		990 727,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 223 769,57		1 223 769,57
014	Atténuations de produits	621 715,00		621 715,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	175 976,94		175 976,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	37 634,57	0,00	37 634,57
67	Charges exceptionnelles	11 082,79	1 546 887,20	1 557 969,99
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 060 906,13	1 546 887,20	4 607 793,33
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	238 403,07	0,00	238 403,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		34 047,20	34 047,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	43 244,20	0,00	43 244,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	457 438,90	0,00	457 438,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	924 663,97	77 066,52	1 001 730,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 663 750,14	111 113,72	1 774 863,86
Pour information				587 449,43
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				587 449,43

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	73 007,56		73 007,56
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	41 515,10		41 515,10
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 127 386,33		3 127 386,33
74	Dotations et participations	226 647,12		226 647,12
75	Autres produits de gestion courante	157 928,33	0,00	157 928,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 549 101,47	34 047,20	1 583 148,67
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 175 585,91	34 047,20	5 209 633,11
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				228 971,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	78 078,49	0,00	78 078,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 367 158,80		1 367 158,80
13	Subventions d'investissement	452 147,02	0,00	452 147,02
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300,00	0,00	300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 327 219,99	1 327 219,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	219 667,21	219 667,21
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	77 066,52	77 066,52
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 897 684,31	1 623 953,72	3 521 638,03
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 089 550,00	990 727,26	0,00	0,00	98 822,74
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	1 268,80	0,00	0,00	-1 268,80
60611	Eau et assainissement	20 000,00	30 417,20	0,00	0,00	-10 417,20
60612	Energie - Electricité	65 000,00	70 175,93	0,00	0,00	-5 175,93
60621	Combustibles	5 000,00	10 083,77	0,00	0,00	-5 083,77
60622	Carburants	20 000,00	16 904,17	0,00	0,00	3 095,83
60623	Alimentation	35 000,00	23 443,78	0,00	0,00	11 556,22
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	621,97	0,00	0,00	-621,97
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	10 875,40	0,00	0,00	-5 875,40
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	22 054,80	0,00	0,00	12 945,20
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	1 638,07	0,00	0,00	8 361,93
60636	Vêtements de travail	5 000,00	8 164,65	0,00	0,00	-3 164,65
6064	Fournitures administratives	10 000,00	14 129,69	0,00	0,00	-4 129,69
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 000,00	184,53	0,00	0,00	1 815,47
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	4 316,90	0,00	0,00	683,10
6068	Autres matières et fournitures	47 200,00	50 577,46	0,00	0,00	-3 377,46
611	Contrats de prestations de services	25 000,00	2 147,40	0,00	0,00	22 852,60
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	20 395,61	0,00	0,00	-395,61
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	4 136,07	0,00	0,00	2 863,93
61521	Entretien terrains	80 000,00	18 028,40	0,00	0,00	61 971,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 500,00	38 160,42	0,00	0,00	-15 660,42
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	45 000,00	43 872,15	0,00	0,00	1 127,85
615231	Entretien, réparations voiries	80 000,00	93 165,06	0,00	0,00	-13 165,06
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	29 387,82	0,00	0,00	-4 387,82
61524	Entretien bois et forêts	20 000,00	17 730,00	0,00	0,00	2 270,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	29 253,57	0,00	0,00	-4 253,57
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	15 763,93	0,00	0,00	-10 763,93
6156	Maintenance	55 000,00	57 909,57	0,00	0,00	-2 909,57
6168	Autres primes d'assurance	57 500,00	34 305,75	0,00	0,00	23 194,25
6182	Documentation générale et technique	3 600,00	5 059,54	0,00	0,00	-1 459,54
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	8 518,00	0,00	0,00	-3 518,00
6188	Autres frais divers	18 000,00	6 050,76	0,00	0,00	11 949,24
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	250,00	0,00	0,00	750,00
6226	Honoraires	80 000,00	94 764,12	0,00	0,00	-14 764,12
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	500,00	1 920,00	0,00	0,00	-1 420,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 333,43	0,00	0,00	-333,43
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	470,00	0,00	0,00	1 030,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	3 038,70	0,00	0,00	-38,70
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6238	Divers	10 000,00	7 976,40	0,00	0,00	2 023,60
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6256	Missions	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6257	Réceptions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 044,47	0,00	0,00	955,53
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	16 766,20	0,00	0,00	-1 766,20
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	2 065,66	0,00	0,00	-565,66
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 000,00	20 095,98	0,00	0,00	14 904,02
6288	Autres services extérieurs	110 000,00	105 145,01	0,00	0,00	4 854,99
63512	Taxes foncières	25 000,00	24 684,00	0,00	0,00	316,00
63513	Autres impôts locaux	10 000,00	14 432,12	0,00	0,00	-4 432,12
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 296 800,00	1 223 769,57	0,00	0,00	73 030,43
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	19 411,21	0,00	0,00	588,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 400,00	3 333,54	0,00	0,00	66,46
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 600,00	14 468,79	0,00	0,00	1 131,21
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 037,88	0,00	0,00	-2 037,88
6411	Personnel titulaire	533 500,00	531 600,61	0,00	0,00	1 899,39
6413	Personnel non titulaire	257 250,00	253 625,24	0,00	0,00	3 624,76
6417	Rémunérations des apprentis	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	145 800,00	98 770,10	0,00	0,00	47 029,90
6453	Cotisations aux caisses de retraites	143 000,00	148 202,71	0,00	0,00	-5 202,71
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 500,00	10 433,08	0,00	0,00	66,92
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	24 995,82	0,00	0,00	5 004,18
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	35 000,00	36 990,10	0,00	0,00	-1 990,10

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

CA - 2020

Affiché le 13/04/2021



ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (01)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	7 017,20	0,00	0,00	982,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 294,94	0,00	0,00	205,06
6488	Autres charges	71 000,00	69 588,35	0,00	0,00	1 411,65
014	Atténuations de produits	628 000,00	621 715,00	0,00	0,00	6 285,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	0,00	2 865,00	0,00	0,00	-2 865,00
739118	Autres reversements de fiscalité	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
739221	FNGIR	620 000,00	618 850,00	0,00	0,00	1 150,00
7398	Reverst., restituit* et prélèvt divers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	187 300,00	175 976,94	0,00	0,00	11 323,06
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6531	Indemnités	30 000,00	32 504,78	0,00	0,00	-2 504,78
6532	Frais de mission	2 000,00	51,15	0,00	0,00	1 948,85
6533	Cotisations de retraite	1 300,00	1 382,79	0,00	0,00	-82,79
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 000,00	3 897,34	0,00	0,00	1 102,66
6535	Formation	1 000,00	265,00	0,00	0,00	735,00
65548	Autres contributions	20 000,00	16 019,30	0,00	0,00	3 980,70
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	52 307,25	0,00	0,00	-52 307,25
657362	Subv. fonct. CCAS	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	75 000,00	23 000,00	0,00	0,00	52 000,00
65888	Autres	10 000,00	28 549,33	0,00	0,00	-18 549,33
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 201 650,00	3 012 188,77	0,00	0,00	189 461,23
66	Charges financières (b)	51 630,75	37 634,57	0,00	0,00	13 996,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 634,57	37 634,57	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	13 996,18	0,00	0,00	0,00	13 996,18
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	11 082,79	0,00	0,00	3 917,21
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	11 082,79	0,00	0,00	-11 082,79
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 268 280,75	3 060 906,13	0,00	0,00	207 374,62
023	Virement à la section d'investissement	217 537,65	0,00			217 537,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	35 155,00	1 546 887,20			-1 511 732,20
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	219 667,21			-219 667,21
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 327 219,99			-1 327 219,99
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	35 155,00	0,00			35 155,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		252 692,65	1 546 887,20			-1 294 194,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		252 692,65	1 546 887,20			-1 294 194,55
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 520 973,40	4 607 793,33	0,00	0,00	-1 086 819,93
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	73 007,56	0,00	0,00	-48 007,56
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	73 007,56	0,00	0,00	-48 007,56
70	Produits services, domaine et ventes div	60 000,00	41 515,10	0,00	0,00	18 484,90
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	6 659,49	0,00	0,00	-1 659,49
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7037	Contribution pour dégradation des voies	35 000,00	23 000,00	0,00	0,00	12 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	12 000,00	11 855,61	0,00	0,00	144,39
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	2 880 000,00	3 127 386,33	0,00	0,00	-247 386,33
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 685 000,00	2 749 463,00	0,00	0,00	-64 463,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	3 480,00	0,00	0,00	-3 480,00
73211	Attribution de compensation	50 000,00	88 328,79	0,00	0,00	-38 328,79
7336	Droits de place	35 000,00	37 299,70	0,00	0,00	-2 299,70
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	97 198,88	0,00	0,00	-47 198,88
7362	Taxes de séjour	60 000,00	151 615,96	0,00	0,00	-91 615,96
74	Dotations et participations	182 002,00	226 647,12	0,00	0,00	-44 645,12
7461	DGD	0,00	5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00
74718	Autres participations Etat	5 002,00	0,00	0,00	0,00	5 002,00
7472	Participat° Régions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	6 201,28	0,00	0,00	-6 201,28
74751	Participat° GFP de rattachement	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	15 000,00	3 310,00	0,00	0,00	11 690,00
748388	Autres	120 000,00	169 610,84	0,00	0,00	-49 610,84
7484	Dotation de recensement	0,00	2 525,00	0,00	0,00	-2 525,00
75	Autres produits de gestion courante	145 000,00	157 928,33	0,00	0,00	-12 928,33
752	Revenus des immeubles	125 000,00	118 183,57	0,00	0,00	6 816,43
7588	Autres produits div. de gestion courante	20 000,00	39 744,76	0,00	0,00	-19 744,76
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 292 002,00	3 626 484,44	0,00	0,00	-334 482,44
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 549 101,47	0,00	0,00	-1 549 101,47
7713	Libéralités reçues	0,00	250,00	0,00	0,00	-250,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 413,58	0,00	0,00	-2 413,58
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 512 840,00	0,00	0,00	-1 512 840,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	33 597,89	0,00	0,00	-33 597,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 292 002,00	5 175 585,91	0,00	0,00	-1 883 583,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	34 047,20			-34 047,20
7761	<i>Diff / réal (+) transférées en invest.</i>	0,00	34 047,20			-34 047,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	34 047,20			-34 047,20
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 292 002,00	5 209 633,11	0,00	0,00	-1 917 631,11
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		228 971,40				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	185 119,52	43 244,20	35 136,74	106 738,58
202	Frais réalisat° documents urbanisme	30 613,52	1 521,00	24 936,74	4 155,78
2031	Frais d'études	151 006,00	32 059,20	10 200,00	108 746,80
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	500,00	9 664,00	0,00	-9 164,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	487 933,99	457 438,90	977,66	29 517,43
2111	Terrains nus	0,00	1,00	0,00	-1,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	22 480,00	12 480,00	0,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	5 001,00	0,00	-5 001,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	6 938,40	0,00	3 061,60
2132	Immeubles de rapport	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2138	Autres constructions	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	18 971,40	36 523,83	0,00	-17 552,43
2151	Réseaux de voirie	10 000,00	2 757,60	0,00	7 242,40
2152	Installations de voirie	22 006,60	4 915,92	0,00	17 090,68
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 069,74	0,00	0,00	2 069,74
21533	Réseaux câblés	0,00	1 249,20	0,00	-1 249,20
21534	Réseaux d'électrification	40 980,09	18 773,40	0,00	22 206,69
21538	Autres réseaux	30 000,00	46 407,00	0,00	-16 407,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	1 290,06	0,00	-1 290,06
2182	Matériel de transport	49 729,56	39 799,44	0,00	9 930,12
2183	Matériel de bureau et informatique	15 843,62	19 362,26	977,66	-4 496,30
2184	Mobilier	12 520,10	14 916,81	0,00	-2 396,71
2188	Autres immobilisations corporelles	63 332,88	67 022,98	0,00	-3 690,10
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 208 064,56	924 663,97	74 478,07	208 922,52
2314	Constructions sur sol d'autrui	687 771,18	308 088,75	0,00	379 682,43
2315	Installat°, matériel et outillage techni	520 293,38	616 575,22	74 478,07	-170 759,91
	Total des dépenses d'équipement	1 881 118,07	1 425 347,07	110 592,47	345 178,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	238 403,07	238 403,07	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	238 403,07	238 403,07	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	238 403,07	238 403,07	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 119 521,14	1 663 750,14	110 592,47	345 178,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	34 047,20		-34 047,20
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	34 047,20		-34 047,20
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	34 047,20		-34 047,20
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	77 066,52	77 066,52		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	77 066,52	77 066,52		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	77 066,52	111 113,72		-34 047,20
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 196 587,66	1 774 863,86	110 592,47	311 131,33
	Pour information	587 449,43			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021

ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	542 000,00	452 147,02	0,00	89 852,98
1313	Subv. transf. Départements	0,00	204 296,61	0,00	-204 296,61
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	1 269,34	0,00	-1 269,34
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	62 000,00	95 581,15	0,00	-33 581,15
1322	Subv. non transf. Régions	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	215 000,00	148 549,92	0,00	66 450,08
1342	Amendes de police non transférable	15 000,00	2 450,00	0,00	12 550,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	55 119,12	0,00	0,00	55 119,12
1641	Emprunts en euros	55 119,12	0,00	0,00	55 119,12
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		597 119,12	452 147,02	0,00	144 972,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 857 158,80	1 445 237,29	0,00	411 921,51
10222	FCTVA	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
10223	TLE	40 000,00	78 078,49	0,00	-38 078,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 367 158,80	1 367 158,80	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	300,00	0,00	-300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 857 158,80	1 445 537,29	0,00	411 621,51
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 454 277,92	1 897 684,31	0,00	556 593,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement	217 537,65	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	35 155,00	1 546 887,20	0,00	-1 511 732,20
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 327 219,99	0,00	-1 327 219,99
2115	Terrains bâtis	0,00	183 120,00	0,00	-183 120,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,01	0,00	-0,01
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	31 700,00	0,00	-31 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 847,20	0,00	-4 847,20
28031	Frais d'études	34 338,00	0,00	0,00	34 338,00
28033	Frais d'insertion	817,00	0,00	0,00	817,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		252 692,65	1 546 887,20	0,00	-1 294 194,55
041	Opérations patrimoniales (5)	77 066,52	77 066,52	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	77 066,52	77 066,52	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		329 759,17	1 623 953,72	0,00	-1 294 194,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 784 037,09	3 521 638,03	0,00	-737 600,94
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N		
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			2 933 754,97										
1641 Emprunts en euros (total)			2 933 754,97										
00600191550 2009		17/06/2016	147 096,33	F			1,500	5,693	A	X Echéance constante			A-1
00600674062 2012		17/06/2016	98 333,32	F			1,730	1,833	A	C			A-1
00600691801 2012		17/06/2016	79 000,01	F			1,730	1,731	A	C			A-1
0941665 2009		31/07/2001	83 846,96	V			4,200	1,950	A	X Echéance constante			A-1
109254 2009		11/10/2007	350 000,00	V			3,050	0,800	A	X Echéance constante			A-1
600590045RE 2011		17/06/2016	60 785,35	F			1,280	2,719	A	X Echéance constante			A-1
A1008166 2009		25/07/2016	860 683,00	F			1,440	1,266	A	C			A-1
A1012234 2012		04/04/2012	350 000,00	F			5,230	5,177	A	C			A-1
A1012646/2012-131 2012		16/10/2012	300 000,00	F			4,280	4,260	A	C			A-1
MON279640 2013		16/05/2013	260 000,00	F			3,340	3,349	A	C			A-1
MON281121 2013		31/10/2013	344 000,00	F			3,270	3,291	A	C			A-1
1643 Emprunts en devises (total)			0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)			0,00										

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021



ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes, à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					2 933 754,97								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 362 707,92				238 403,07	37 634,57	0,00	13 996,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 362 707,92				238 403,07	37 634,57	0,00	13 996,18
00600191550 2009		0,00	A-1	43 603,18	1,92	F		21 319,52	973,84	0,00	107,19
0060074062 2012		0,00	A-1	49 166,64	3,58	F		12 291,67	1 063,23	0,00	404,03
00600691801 2012		0,00	A-1	35 111,11	3,92	F		8 777,78	759,28	0,00	64,12
0941665 2009		0,00	A-1	43 977,87	12,67	V		2 947,46	915,04	0,00	357,32
1099254 2009		0,00	A-1	51 868,16	1,92	V		25 625,76	619,95	0,00	69,16
600590045RE 2011		0,00	A-1	12 470,70	0,08	F		12 311,87	319,70	0,00	154,61
A1008166 2009		0,00	A-1	658 177,00	12,33	F		50 629,00	10 065,05	0,00	6 386,51
A1012234 2012		0,00	A-1	116 666,64	3,33	F		29 166,67	7 627,08	0,00	4 169,47
A1012646/2012-131 2012		0,00	A-1	100 000,00	4,00	F		25 000,00	5 325,00	0,00	71,00
MON279640 2013		0,00	A-1	108 333,31	4,58	F		21 666,67	4 942,00	0,00	1 809,17
MON281121 2013		0,00	A-1	143 333,31	4,92	F		28 666,67	5 624,40	0,00	403,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021



ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 362 707,92					238 403,07	37 634,57	0,00	13 996,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021



ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits		11	0	0	0	0	
	% de l'encours		100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		1 362 707,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
 Reçu en préfecture le 13/04/2021
 Affiché le 13/04/2021
 ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux (6)	Charges c/668	Produits c/768				
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant d10 au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)						
Total												0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrive les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			22-06-2018
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	2	22/06/2018
L	Frais d'insertion	2	22/06/2018



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		238 403,07	238 403,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		238 403,07	238 403,07
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	238 403,07	238 403,07
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	238 403,07	110 592,47	587 449,43	936 444,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		742 692,65	78 078,49
Ressources propres externes de l'année (a)		490 000,00	78 078,49
10222	FCTVA	450 000,00	0,00
10223	TLE	40 000,00	78 078,49
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		252 692,65	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	34 338,00	0,00
28033	Frais d'insertion	817,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	217 537,65	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	78 078,49	0,00	0,00	1 367 158,80	1 445 237,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 936 444,97
Ressources propres disponibles	IV 1 445 237,29
Solde	V = IV – II (3) 508 792,32

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV
	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/03/2020	PARCELLE AA11 DIT CANADEL ORIENTAL	1,00	0,00	0
20/05/2020	HONORAIRES ACQUISITION AL70	1 110,52	0,00	0
20/05/2020	HONORAIRES ACQUISITION AL 70	1 799,34	0,00	0
20/05/2020	HONORAIRES ACQUISITIONS AL69	1 193,16	0,00	0
20/05/2020	HONORAIRES ACQUISITIONS AL69	1 784,81	0,00	0
25/05/2020	TOIT TERRASSE GARAGE BATEAU RAYOL PARCELLE AL70	12 654,00	0,00	0
25/05/2020	TOIT TERRASSE GARAGE A BATEAU RAYOL PARCELLE AL69	17 982,00	0,00	0
12/06/2020	CREATION RESEAU TELEPHONIQUE CITY STADE	6 006,60	0,00	0
29/06/2020	CSPS ZMEL	330,00	0,00	0
29/06/2020	CLIM REVERSIBLE SALLE DE COURS PRIMAIRE ET MATERNELLE	6 938,40	0,00	0
29/06/2020	MOBILIER BUREAU DST	5 034,65	0,00	0
29/06/2020	MO AMENAGEMENT ARRIERES PLAGES RAYOL	1 320,43	0,00	0
29/06/2020	MO AMENAGEMENT ARRIERES PLAGES RAYOL	3 273,10	0,00	0
29/06/2020	TRAVAUX DE REDUCTION CHUTES DE BLOCS AI154 ILES D OR	1 440,00	0,00	0
13/07/2020	OUVRAGES BIBLIOTHEQUE ECOLE	499,83	0,00	0
13/07/2020	CONSTRUCTION PONTON PLAGE DU RAYOL	76 470,34	0,00	0
13/07/2020	CONSTRUCTION PONTON PLAGE DU RAYOL	109 845,32	0,00	0
13/07/2020	AMO PONTON RAYOL	4 056,00	0,00	0
18/07/2020	OUVRAGES BIBLIOTHEQUE ECOLE	50,90	0,00	0
19/08/2020	INTERFACE PAYFIP	414,00	0,00	2
19/08/2020	APPLICATION PORTAIL PUBLIC	3 750,00	0,00	2
20/08/2020	AUTOLAVEUSE GROUPE SCOLAIRE	1 980,00	0,00	0
20/08/2020	COFFRE SECURITE POLICE SOUS SOL	2 832,00	0,00	0
20/08/2020	3 MARCHE PIED	404,58	0,00	0
20/08/2020	1 CAMERA PIETON + FIXATIONS POLICE	475,74	0,00	0
01/09/2020	BATIMENT AM 58 AVENUE CAPITAINE THOREL	180 000,00	0,00	0
09/10/2020	VIDEOPROTECTION	12 176,76	0,00	0
09/10/2020	VIDEOPROTECTION	71 676,74	0,00	0
09/10/2020	VIDEOPROTECTION	9 462,90	0,00	0
09/10/2020	ETUDES PROJET 1 MILLIONS D'ARBRES	10 200,00	0,00	2
09/10/2020	TRAVAUX EXTENSION POUR BURELLE	8 273,40	0,00	0
12/10/2020	MO AMENAGEMENT ARRIERES PLAGES RAYOL TC	4 813,52	0,00	0
12/10/2020	MO AMENAGEMENT ARRIERES PLAGES RAYOL TC	3 438,23	0,00	0
19/11/2020	VESTIAIRE POLICE	443,25	0,00	0
19/11/2020	5 CAMERAS DE SURVEILLANCE	1 848,00	0,00	0
19/11/2020	RESTRUCTURATION ET ENTRETIEN VOIRIE MARCHÉ 06 2019	5 523,00	0,00	0
19/11/2020	RESTRUCTURATION ET ENTRETIEN VOIRIE MARCHÉ 06 2019	1 800,00	0,00	0
19/11/2020	RESTRUCTURATION ET ENTRETIEN VOIRIE MARCHÉ 06 2019	45 916,80	0,00	0
19/11/2020	RESTRUCTURATION ET ENTRETIEN VOIRIE MARCHÉ 06 2019	5 810,40	0,00	0
19/11/2020	KANGOO POLICE FR983TD	20 069,88	0,00	0
24/11/2020	CABLES BAIES INFORMATIQUES ET SUPPORT SERVEUR INFORMATIQUE	977,66	0,00	0
25/11/2020	3 PLATEFORMES BETON PORTE CONTENEUR	1 290,06	0,00	0
26/11/2020	RACCORDEMENT AVENUE COURMES VIDEOSURVEILLANCE	1 249,20	0,00	0
26/11/2020	RESEAU PLUVIAL SOUS LA CD 27	40 400,40	0,00	0
30/11/2020	5 PC PORTABLES ET 2 IPAD PRO	12 774,60	0,00	0
30/11/2020	10 PROGRAMATEURS ARROSAGE AUTOMATIQUES	3 408,30	0,00	0
30/11/2020	AMO TRAVAUX PONTON CANADEL	1 654,20	0,00	0
30/11/2020	AMO TRAVAUX PONTON CANADEL ZMEL ET COMPLEMENTS	7 942,80	0,00	0
30/11/2020	TRAVAUX DE REDUCTION CHUTES DE BLOCS AI154 ILES D OR	8 964,00	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/11/2020	TRAVAUX DE REDUCTION CHUTES DE BLOCS AI154 ILES D OR	39 024,00	0,00	0
01/12/2020	ETUDE PLANS DE STRUCTURE BATEAU RAYOL	3 000,00	0,00	0
02/12/2020	CREATION DE 3 CROQUIS ET 2 ANS DE DROITS DE RE"PRODUCTION RENOUELEABLE	5 500,00	0,00	0
07/12/2020	SWITCH	1 082,40	0,00	0
09/12/2020	AMO TRAVAUX PONTON CANADEL	8 271,00	0,00	0
10/12/2020	ENFOUISSEMENT RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC VOIE VERTE RUE CUMENGE	10 500,00	0,00	0
10/12/2020	ASSISTANCE POUR LA MODIFICATION ET LA REVISION DU PLU LOT 2 PHASE 3	1 521,00	0,00	0
10/12/2020	CONSTRUCTION PONTON PLAGES DU RAYOL	4 625,65	0,00	0
17/12/2020	ETUDE SUR L IMPACT DES INDUSTRIES DES CROISIERES	7 200,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		802 484,87	0,00	

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
02/03/2020	TERRAIN BÂTI DE LA PHARMACIE	183 120,00	0	0,00	183 120,00	1 490 000,00	1 306 880,00
29/04/2020	BROYEUR BUGNOT THIERION	31 700,00	0	0,00	0,00	500,00	500,00
29/04/2020	BROYEUR BUGNOT THIERION	31 700,00	0	0,00	31 700,00	500,00	-31 200,00
29/04/2020	JEU DE COUTEAUX POUR BROYEUR + RESSORT EMBRAYAGE DECHETTERIE	654,28	0	0,00	654,28	500,00	-154,28
29/04/2020	CITERNE A EAU DE 500L SUR CHASSIS	4 192,92	0	0,00	4 192,92	1 500,00	-2 692,92
19/05/2020	BOIS LE CANADEL	0,15	0	0,00	0,01	20 340,00	20 339,99
23/11/2020	AM 261 876 m2 RACHAT ASAPR (sous Parc du Rayol) ex AM 124	0,88	0	0,00	0,88	1 490 000,00	1 489 999,12
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		251 368,23					2 783 671,91

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 512 840,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	219 667,21

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 451 991,91	911 276,24										7 770,39	79 449,20	
VAR HABITAT	2013	F	HLM PAULETTE GOLA	CDC	859 747,91	319 032,24	3,58	A	R	1,950	R	1,950	F-6			7 770,39	79 449,20	
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	114 583,00	114 583,00	39,67	A	V	0,300	V	0,000	-			0,00	0,00	
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	219 002,00	219 002,00	39,67	A	F	1,100	F	0,000	-			0,00	0,00	
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	85 357,00	85 357,00	59,67	A	F	0,840	F	0,000	-			0,00	0,00	
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	173 302,00	173 302,00	59,67	A	F	0,840	F	0,000	-			0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					1 451 991,91	911 276,24										7 770,39	79 449,20	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021



ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****IV****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	31 390,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	244 647,64
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	276 037,64
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	552 075,28
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 175 585,91
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,67

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

IV

B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.





IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail Immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ADORA DOMAINE DU RAYOL	12 500,00	
Association AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	300,00	
Association AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL APCRC	2 000,00	
Association AMICALE REGIM ANCIENS DU GRPE COMMANDOS D AFRIQUE ET 3° GROUPE	400,00	
Association AMICALE SAPEURS POMPIERS RAYOL ASS NDEC	1 500,00	
Association ANIMAUX SANS FRONTIERE	1 000,00	
Association ATELIER DU RAYOL CANADEL	2 000,00	
Association COMPAGNIE DES TRAGOS	1 000,00	
Association RAND O RAYOL	1 000,00	
Association SEA SUN COUNTRY	300,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
SNSM	1 000,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS RAYOL	18 000,00	
SYMIELEC VAR	52 307,25	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	93 307,25	

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	IV B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Chargée de communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire de mairie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique	C	12,00	0,00	12,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service principal 2ème Classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,00	0,00	25,00	16,00	2,00	18,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

ETPT = Effectifs physiques * quotient de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotient de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotient de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotient de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021



ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chargée de communication	A	ADM		0,00	A	CDD
Secrétaire de mairie	A	ADM		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PULP : Police.
O TR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois fonctionnaires
110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
24/11/2017 - Société Publique Locale	PORT HERACLEA	Société PORT HERACLEA		3 600,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIVOM	01/01/2020	SFP	3 500,00
Autres organismes de regroupement			
SYMIELEC	01/01/2008	SFP	327,29
SIVAAD	01/01/2017	SFP	329,40

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Zones de mouillage du Rayol et du Canadel	22/02/2019	14/2019 DU 22/02/2019	21830152100041	SPIC	Oui

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021
ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 784 037,09	2 362 313,29	110 592,47	311 131,33
RECETTES	2 784 037,09	3 521 638,03	0,00	-737 600,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 520 973,40	4 607 793,33	0,00	-1 086 819,93
RECETTES	3 520 973,40	5 438 604,51	0,00	-1 917 631,11

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ZMEL / N°SIRET : 21830152100041				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 444,35	83 987,33	0,00	16 457,02
RECETTES	100 444,35	39 063,33	0,00	61 381,02
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	77 621,02	39 959,58	0,00	37 661,44
RECETTES	77 621,02	97 559,79	0,00	-19 938,77

BUDGET : ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 21830152100033				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	381 389,66	0,00	0,00	381 389,66
RECETTES	381 389,66	14 653,31	0,00	366 736,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	379 101,85	0,00	0,00	379 101,85
RECETTES	379 101,85	372 466,72	0,00	6 635,13

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 265 871,10	2 446 300,62	110 592,47	708 978,01
RECETTES	3 265 871,10	3 575 354,67	0,00	-309 483,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 977 696,27	4 647 752,91	0,00	-670 056,64
RECETTES	3 977 696,27	5 908 631,02	0,00	-1 930 934,75
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 243 567,37	7 094 053,53	110 592,47	38 921,37
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 243 567,37	9 483 985,69	0,00	-2 240 418,32

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 265 871,10	2 446 300,62	110 592,47	708 978,01
RECETTES	3 265 871,10	3 575 354,67	0,00	-309 483,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 977 696,27	4 647 752,91	0,00	-670 056,64
RECETTES	3 977 696,27	5 908 631,02	0,00	-1 930 934,75
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 243 567,37	7 094 053,53	110 592,47	38 921,37
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 243 567,37	9 483 985,69	0,00	-2 240 418,32

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES**IV****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 598 617,00	3,80	19,91	0,00	1 911 085,00	3,28
TFPB	5 804 777,00	3,50	13,14	0,00	762 748,00	3,79
TFPNB	43 892,00	2,38	25,79	0,00	11 320,00	2,21
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	15 447 286,00	5,27			2 685 153,00	5,33

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par (1) Le Maire.

A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 09/04/2021

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 09/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Agnes BOEHM	
Andre DELMONTE	
Bettina DEPONFILY	
Florin PRICA GRAFEL	
Francis PETRE	
Isabelle MAGALHAS BOTTON	
Jean PLENAT	
Jean Paul JULIEN	
Jean Pierre MAGALHAES	
Katia BARBIER	
Muriel MULLER	
Olivier GHIBAUDDO	
PHILIPPE SAINT ANDRE	
Pascale VOITURON	
Virginie LANG	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2021, et de la publication le 13/04/2021
A RAYOL CANADEL SUR MER, le 13/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021



ID : 083-218301521-20210409-2021_31_09AVR-DE
